

Après le piège du Sécur, la chausse-trappe Lafocade ?!

La Fédération SUD Santé Sociaux a claqué la porte du Sécur dès après son ouverture, dénonçant une mascarade. « Nous allons poursuivre les réformes et même accélérer » : tels furent en résumé les propos du 1^{er} Ministre. Sur ce point, le gouvernement a tenu parole. C'est assez rare pour le souligner :

- Les fermetures de lits se sont poursuivies.
- La dégradation de nos conditions de travail et donc des conditions d'accueil et de prise en charge de la population s'est accentuée.
- La répression syndicale s'est amplifiée.
- Les embauches promises sont restées bien en deçà des besoins.

On ne change pas le logiciel de la Start-Up Nation !

Le/La casse du Service Public, notre bien commun, continue !

Mi-Juillet, le gouvernement a conclu un accord avec certaines organisations syndicales. Celui-ci octroie une augmentation des rémunérations de 183 € à certaines catégories de personnels, ne rattrapant même pas la moyenne européenne, engendrant une discrimination entre les agents. Cette nouvelle attaque contre le statut de la Fonction Publique, « oublie » sciemment de nombreux-ses salarié-es ayant elles et eux aussi fait face à la pandémie. Cette stratégie gouvernementale a entraîné une focalisation sur l'inégalité salariale masquant le massacre du SÉGUR (casse du statut de fonctionnaire, généralisation des 12H, fin des 35H, plus de flexibilité...). Contrairement à d'autres organisations syndicales, SUD ne s'est pas engouffrée dans ce piège.

On les avait vu venir !

La colère de ces invisibles, ces exclu-e-s, ces sacrifié-e-s du Sécur, se regroupant notamment dans un collectif unitaire “183 euros pour tous et toutes” dénonçant cette injustice, ce marché de dupes, a obligé le gouvernement à mettre en place dans la précipitation, fin décembre la Mission Lafocade.

Cette nouvelle mission est un Sécur *bis repetita*, le décorum et les moyens techniques de son fonctionnement en moins ; confirmant que le Sécur était un piège engendrant la division, l'iniquité et les injustices.

Cette seconde mission va-t-elle corriger les injustices de la première ?

Va-t-elle enfin être à la hauteur du Service Public de Santé, du Social, du Médico-Social et de l'Animation dont la France a besoin ?

On peut en douter, en dépit des gesticulations présidentielles du « Quoi qu'il en coûte ! ». Les pouvoirs publics ont dû reculer face aux exclu-es de l'insuffisante revalorisation dont les mobilisations n'ont cessé depuis l'été dernier. Pour l'heure, les propositions envisagées par la

Mission Laforcade n'ont pas manqué de provoquer la colère et l'opposition des organisations syndicales, même patronales, c'est dire.

En effet :

- pour le secteur privé non lucratif, seules certaines catégories de salarié-e-s seraient concernées par cette revalorisation de 183 € (qui s'appliquerait on ne sait quand) une très grande majorité en étant une nouvelle fois exclue. Une prochaine rémunération au mérite devant être étudiée, les syndicats employeurs, NEXEM en premier lieu, profiteraient de l'aubaine pour réclamer la révision des conventions collectives au profit d'une convention unique au « ras des pâquerettes »

- pour le secteur médico-social et social public, tous les personnels ne seraient pas concernés. Si la première annonce de cette extension du CTI à tous les agent-e-s des structures du médico-social rattachées à un EPS » peut paraître satisfaisante, les conditions de sa mise en œuvre le sont beaucoup moins. La première proposition visait à une mise en œuvre en Janvier 2022 avec une rétroactivité partielle. Devant le rejet unanime de celle-ci, une deuxième proposition est envisagée sous la forme d'une prime à partir de juillet (ne comptant pas pour le calcul de la retraite) puis le CTI serait versé à compter de janvier 2022.

Il reste encore beaucoup d'incertitudes. La Mission Laforcade s'est engagée à présenter mercredi 3 février pour accord aux organisations syndicales les propositions qu'elle soumettra ensuite au ministre qui in fine décidera.

A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu !

Nous n'attendons rien d'eux, ils continuent leur stratégie de division salariale comme un écran de fumée qui leur permettra de faire passer des réformes délétères pour nos métiers et la population, d'accélérer la destruction du service public pour le rendre attractif, rentable, et le vendre au plus offrant.

Nous ne sommes pas dupes de leur stratégie de destruction de nos métiers. Puisque les 183 € ont été octroyés à certains, la Fédération SUD Santé Sociaux exige son octroi à tous les personnels de notre secteur, sans aucune discrimination.

Le cynisme et le mépris du gouvernement continuent !

Nous avons eu les exclu-es du Ségur,

nous ne voulons pas d'exclu-es de Laforcade !

La Fédération Sud Santé Sociaux par la voix de ses représentant-e-s et celle de tous ses militant-e-s mobilisé-e-s dans la rue, continuera avec ténacité et dans un esprit combatif à dénoncer les injustices et la duplicité d'un gouvernement au seul service des prédateurs de la finance.



Fédération SUD Santé Sociaux

Plus que jamais, déterminée à ne rien lâcher, la Fédération SUD Santé Sociaux appelle à résister et à lutter :

- Pour l'ouverture de lits dans la santé et de places dans le social, le médico-social et l'animation.
- Pour l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge de la population
- Pour l'amélioration de nos conditions de travail et retrouver du sens à nos missions
- Pour la création d'emplois massive à hauteur de 400 000 embauches tous secteurs confondus et sur des statuts pérennes :
 - 100 000 pour la santé
 - 100 000 pour le social et le médicosocial
 - 200 000 dans les EHPAD

A travail égal, salaire égal !

- Pour une augmentation conséquente des rémunérations de **400 € net/mois** pour toutes et tous dans le privé comme dans le public.
- Contre l'individualisation de nos carrières, la course à la rentabilité.
- Pour la rémunération de tous les étudiant-es et travailleurs-euses en formation et l'augmentation des capacités de formations dans les secteurs du sanitaire, social, médico-social et de l'animation.
- Pour l'arrêt de la répression aveugle des contestataires et des lanceuses et lanceurs d'alerte, seule réponse d'un État policier aux abois.
- Pour la mise sous contrôle citoyen des instances de « négociations »
- Pour la réquisition des trusts pharmaceutiques et vaccin pour toute la population mondiale (participation au cadre collectif unitaire existant ou en cours de constitution)

Nous appelons avec le collectif “183 € pour tous et toutes” à l'envoi de motions au Ministère (secretariat-mission-attractivite-metiers-autonomie@sg.social.gouv.fr), pour exiger les 183 € par mois, au plus vite, pour la totalité de la FPH (structures rattachées à un EPS et structures autonomes) et pour tout le médico-social et social du secteur privé non lucratif, avec rétroactivité à compter de septembre 2020.

Pour une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire !

Résistance !